

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCES-VERBAL N°4 DU 10 AVRIL 2013

SAISON 2012/2013

Présents :

Mmes Anny COURTADE, Valérie DELOUTRE, Nathalie HENAULT, Estelle MORCANT-RIQUIER, Annie PEYTAVIN,
MM. Jean-Paul ALORO, Jean-Marie CALATRABA, Christian CHEBASSIER, Alain DE FABRY, Jean-Paul DUBIER, François FOCARD.

Assistes :

Mme Aline GEMISE-FAREAU (Conseil de Surveillance), M. Jean-Marie SCHMITT (DTN)

Invitée :

Mme Brigitte CERVETTI

Absents excusés :

MM. Yves BOUGET (président) et Eric TANGUY.

1 – INTRODUCTION

En l'absence du Président, la séance est ouverte par A. DE FABRY, Secrétaire Général, à 14H10. Il excuse les deux absents Y. BOUGET et E. TANGUY et passe la parole au Vice-Président, JP ALORO, qui préside la séance.

2 – POINT DE SITUATION DU SECTEUR FINANCES & RESSOURCES HUMAINES

(par C. CHEBASSIER)

Un exemplaire des comptes annuels est remis aux membres. Ils seront complétés ultérieurement par les annexes. Un rapport financier complet sera présenté lors du prochain Conseil d'Administration

Le résultat de l'exercice 2012 s'élève à 324 166€, les fonds associatifs passent ainsi de 598 830€ à 992 996€. La situation reste fragile mais ce progrès représente un élément positif vis-à-vis de nos financeurs.

La CCF a tenu une réunion le 29/03 pour analyser les comptes. Les postes importants tels salaires, déplacements, hébergements sont à surveiller. Les objectifs prioritaires cette année sont de finaliser la comptabilité analytique et de mettre en place très prochainement un suivi budgétaire. Des ajustements sont à opérer par rapport au budget 2012.

Concernant les frais généraux, est à l'étude un projet d'accord cadre avec SFR, plus intéressant que le contrat associatif actuel et qui pourrait faire bénéficier chaque Ligue, comités, clubs de conditions intéressantes.

Le recrutement du futur Directeur Adjoint au Président est lancé (à la fois par le biais du CNOSF et celui d'une filiale d'ADECCO, le Cabinet Badenoch and Clark). La fiche de poste est prête. Le profil se porte sur MANAGEMENT, FINANCES, COMPTABILITE et RESSOURCES HUMAINES. Poste évolutif vers Directeur Général.

Une réunion annuelle d'1/2 journée entre élus et salariés est prévue courant septembre. Sous la forme d'un séminaire délocalisé, elle permettra une présentation des projets, de définir les grandes orientations et un échange d'informations avec le personnel.

Questions diverses sur ce secteur :

A. PEYTAVIN soulève le problème du travail administratif que lui procure la Commission de 1^{ère} instance Antidopage. Elle veut bien se saisir du dossier mais demande à ce qu'une trame de courrier lui soit envoyée.

A. DE FABRY indique à Mme PEYTAVIN qu'il n'y a plus pour l'instant d'attaché administratif disponible.

3 - POINT DE SITUATION DU SECTEUR TECHNIQUE & HAUT NIVEAU

(F. FOCARD)

Le Vice-Président annonce que le Projet Zénith (PZ) est en marche et que le Plan d'Excellence Sportive (PES) 2013/17 devrait être écrit dans le mois à venir. L'objectif est d'être à Rio en 2016. Tout ceci avec des contraintes budgétaires (-350 K€) qui obligent à certains choix.

L'un de ces premiers choix est une réforme des Pôles Espoir, regroupés sur des talents et non sur la construction d'équipes. Les transferts de charges (vers les Ligues ou les clubs) se déclineront sur 4 ans et seront divers selon les spécificités locales. Il y aura également redéfinition du CNVB et de l'IFVB. Avec la DTN et en concertation avec la LNV, les clubs professionnels seront également intégrés à la formation de haut niveau. C'est un montage à mettre en chantier et qui sera présenté à la prochaine Assemblée Générale. L'idée étant qu'un cadre technique puisse être en charge d'un certain nombre de potentiels. Il s'agira de donner une formation adaptée selon les cas de figure. Peut-être mieux accompagner la sortie des structures fédérales.

Le DTN reconnaît que la question peut se poser : comment au travers du Projet Zénith, traiter la spécificité de certaines catégories et l'accès vers le haut niveau ? Il peut y avoir contradiction entre ce qui relève du domaine de la préparation individuelle et le collectif. Aujourd'hui la formation et la performance ne demandent pas les mêmes qualités. L'approche est différente.

Chez les féminines, les meilleures jeunes, techniquement, ne seront pas forcément les meilleures seniors. Ce n'est pas sur les critères génétiques que se rencontrent les aléas. Les jeunes filles doivent travailler quantitativement et qualitativement plus tôt que les jeunes garçons.

La moyenne d'âge de nos joueuses en championnat et en liste élargie de l'EDF A est plus jeune (23A) que la moyenne d'âge des internationales sur les JO (27A). Entre 26 et 30 ans, il nous reste 10 joueuses qui évoluent en championnat LAF. C'est un des paramètres à prendre en compte en vue d'une performance future de notre EDF senior, comment amener un nombre important de filles à maturité sportive.

Le travail sur les jeunes doit être réparti de 7 à 30 ans, non plus comme précédemment de 14 à 25 ans.

Pour le tissu prospectif des talents, il faut tabler sur 1 500 clubs qui ne devront plus se voir privés de leurs meilleurs éléments.

Il faudra remettre la formation dans les clubs, en y associant les clubs pro volontaires, Les échanges techniques abonderont l'expertise des cadres qui doit être renforcée. Un redéploiement différent de nos 39 cadres d'état devra être pensé. En remettre sur le terrain, changer certains encadrements des structures.

Les 7 FAR devant animer une équipe technique régionale, cela laisse peu de cadres dans les instances de formation... C'est un chantier compliqué.

Le PZ repense globalement la formation, dans une cohérence de redistribution des compétences et le rapprochement des clubs (haut niveau et les autres). « Formation » mais aussi « performance », en étant les maîtres mots.

Il faudra une cellule de pilotage fédératrice FFVB/LNV. Mme COURTADE dont l'empreinte est forte sur les clubs pro, pourra s'y associer.

Le PES ne sera mis en action qu'en 2014.

Le projet global est en cours de finalisation, encore certaines transversalités à peaufiner. Il sera soumis à la prochaine Assemblée Générale.

4 - POINT DE SITUATION DU SECTEUR COMMUNICATION, MARKETING, EVENEMENTIEL

Nathalie HENault et Estelle MORCANT-RIQUIER

E. MORCANT-RIQUIER décline la composition de la commission à laquelle elle associe également les deux salariées fédérales.

Elle indique que l'objectif est d'ici à 2014 d'assurer l'harmonisation de l'évènementiel au sein du Volley-Ball (LNV/FFVB confondues), mettre en cohérence les équipes des secteurs. Cela tendrait à gommer par exemple les disparités de cahiers des charges à l'égard des clubs.

Question est posée de la représentation FFVB sur les événements, éventuellement assumée par des membres de la commission au cas où les élus ne seraient pas disponibles sauf à l'international, où seuls des élus seront mandatés. La décision de qui va le représenter appartenant au Président.

Un calendrier des événements à venir sera mis à disposition afin que les élus puissent se positionner, événements touchant aux jeunes comme aux seniors. Sur les finales féminines les Présidents FFVB et LNV seront présents.

Sur les événements locaux importants, ce sont en principe les représentants des instances décentralisées qui ont mandat à représenter la Fédération. En leur absence, un administrateur fédéral sera bien sûr représentatif de la FFVB.

Est pointée la nécessité du lien entre les élus et la DTN qui paraît primordiale. Localement il est important que cadres et élus se connaissent. JM. SCHMITT communiquera en ce sens.

N. HENault félicite tous les intervenants à l'organisation des dernières finales de la Coupe de France à Coubertin du 30 mars, lesquelles, compte tenu des délais, furent un bel événement. Les retours sont très positifs, le public fut largement au rendez-vous.

Il est demandé de prévoir une alternance des filles sur le créneau du match final. Pourquoi ne pas prévoir des finales jeunes en lever de rideau ?

La question du budget de la manifestation est posée. Compte tenu d'une billetterie favorable, il faut s'attendre globalement à un coût de 25 K€. Le court délai n'a pas permis de vendre le tour de terrain comme il aurait fallu. Satisfaction sur la retransmission TV avec l'Equipe 21. Dommage qu'on ne puisse techniquement connaître le taux d'audience.

Le dossier du TQCM Juniors à St Jean d'Ilac du 6 au 11 mai, est abordé. La Fédération prendra une responsabilité dans l'organisation. F. FOCARD fait remarquer qu'en l'absence d'une convention signée avec l'organisateur local il est à prévoir une participation fédérale financière.

Il y a des difficultés sur la disponibilité de certains joueurs par rapport aux accessions à la Ligue AM. Cela concerne un ou deux clubs qu'il faudra prévenir (les contrats des joueurs internationaux indiquent qu'ils doivent être à même de répondre à toutes les compétitions internationales).

Le DTN évoque la confusion de date entre la préparation de l'EDF et sa participation au TQCM et sollicite de la part de la LNV le report des finales, afin que l'EDF masculine puisse bénéficier de tous les joueurs sélectionnés. Le Président de la LNV indique que cela n'est pas possible, et qu'il avait donné la même réponse à une demande similaire la saison passée. Le CA prend acte de la décision du Président de la LNV.

5 - POINT DE SITUATION DU SECTEUR DEVELOPPEMENT & VIE FEDERALE

Jean-Paul DUBIER

5.1 Développement quantitatif

La version 2013 des AAP est à la mise en forme. La commission a aussi travaillé sur le développement des Compet'Libs et l'idée du jeu 4x4 indoor avec, en touche finale, une sorte de Trophée Challenge sur un week-end.

La Fédération devra donner les outils nécessaires aux Ligues et Comités pour se caler sur ce type de projet.

5.2 Boutique fédérale

Le projet est bientôt prêt d'une boutique en ligne. Il dépend pour l'instant de la Commission Développement mais sera repris à terme par le secteur Marketing.

5.3 Revue

Le travail sur la revue en ligne n'a pas encore été entamé. Financièrement il n'est pas pour l'instant question de se relancer sur une revue papier.

La coche « revue fédérale » sera enlevée des formulaires d'adhésion FFVB.

5.4 Labels

Leur mise à jour est en cours.

- le Label « Formation » sera décliné sous 3 formes d'ici à 10 jours : « Futur », « Excellence » et « Performance ».

- le Label « Santé » auquel sera adjointe la Compet'Lib.

Pour répondre à une question, la Commission Médicale n'a pas été impliquée sur ce dernier. C'est plutôt un label « Sport pour tous »...

Le DTN souligne l'attachement du Ministère à ce que soit développée cette idée de santé, bien-être et pratique pour tous.

Il faudrait étendre ce label à la question du Handisport et du Sport Adapté et finaliser des conventions avec les Fédérations en charge de ces disciplines. Le volet formation est à privilégier, afin de favoriser l'accueil dans nos structures. Il faut profiter du fait que le Ministère semble davantage enclin à ce que les autres fédérations travaillent sur la question du handicap sous toutes ses formes.

Le triple sur-classement est de nouveau débattu. La Commission médicale n'y est pas favorable. Actuellement seule une structure fédérale est habilitée ou un médecin régional (mais rares sont les Ligues qui en disposent). Il faudrait ressortir une réglementation, un mode opératoire qui permette de généraliser sans détourner la problématique. Un suivi médical trimestriel paraît nécessaire (et par un médecin régional indépendant connaissant le volley-ball). L'idée d'une licence à date est donnée. Sujet à travailler.

5.5 Divers

- Wikipédia : le travail se poursuit.

- les kits développement rencontrent un énorme succès. Des rolls up à l'image des personnages Smashy vont être rajoutés au choix (coût approximatif de 50€).

- paiement direct et dématérialisé de toutes les prestations clubs à la Fédération (affiliation, engagements, licences). Les procédures sont prêtes et seront présentées en AG. La licence pro reste présente dans le projet de conventionnement avec la LNV.

Conséquence de cette mise en place, JP. DUBIER demande l'aval du CA pour modifier la date du début de saison, qui commencerait au lendemain de l'Assemblée Générale fédérale (sachant que l'assurance licence court toujours jusqu'au 30 septembre).

Sur ce volet JP. ALORO demande à ce que les modalités soient connues avant qu'il ne signe la Convention.

6 - POINT DE SITUATION DU SECTEUR AFFAIRES INTERNES & VIE ASSOCIATIVE

Alain DE FABRY

6.1 Projet Lyonnais

JM. CALATRABA souhaitait porter ce projet lyonnais. Le Président l'a chargé de cette mission. JM. CALATRABA détaille le projet au CA sur la base d'un document remis en séance. Trois volets au projet :

- ✓ GDF Suez souhaite porter le volley féminin (il est présent sur 80% du VB féminin). La Mairie lyonnaise, le Conseil Général, le Comité du Rhône portent le projet qui se situe dans la zone géographique de Gerland.
- ✓ Projet de faire entrer GDF sur un projet de 100 Emplois Avenir concernant les secteurs marchand et non marchand. Il faudrait aussi que la Fédération se positionne, échange avec les autres Fédérations concernées et se rapproche du Ministère.

Etendre la salle de 3 500 à 5 000 places. D'autres sports que le volley sont associés (foot salle, rugby, athlétisme... avec un pôle médical central). Le dossier s'inscrit dans la transversalité (mission interministérielle européenne) et s'inscrit dans l'idée des Bassins de Pratique. L'idée étant d'en faire un projet duplicable.

Il souhaite que la Fédération porte ce projet. Pas de question des administrateurs.

6.2 Validation de commissions

- Commission des Agents Sportifs, sa composition est validée, telle que sur le listing fourni aux administrateurs : Me G. MOREUIL, Président, les membres sont B. CHATEAU, J. BRONDE, JC. TREMINTIN, C. HAFFNER, JP. ALORO, S. ELOI, O. GARCIA.
JP. ALORO rappelle qu'il avait fait état de certains freins dont il n'a pas été tenu compte.

- Commissions DNACG

A. DE FABRY indique que la DNACG fonctionne pour l'instant avec les deux commissions de la saison précédente, il rappelle que MM. LAGNIER et M. FAYTRE, les présidents, avaient déjà été validés. Un nouveau membre, M. LE NERRANT, viendra renforcer le Conseil Supérieur.

- Commissions Antidopage

La responsable du secteur est A. PEYTAVIN. Mme M. DUPRE est présidente de la première instance. Toutes deux compléteront les deux commissions de première et seconde instance sur la base des commissaires partants, issus de la saison précédente. D. DAQUIN, D. CHENOUN (pour la LNV) et P. MAZZOLA (pour le CS) seront proposés.

La composition de ces commissions sera ensuite soumise à l'accord de l'AFLD.

6.3 Divers

- AAP : le tableau des licences voit une augmentation du chiffre global de 5%. Il y a donc lieu d'être raisonnablement optimiste sur le versement des soldes des AAP. L'évaluation des résultats se focalisera sur le paramètre quantitatif, et sera conjointe entre la DTN et la Commission Développement.

- Projet de Tournoi beach Série 2 sur Valence :

JM. CALATRABA demande si la FFVB peut valider un tournoi sur la plateforme laissée par l'organisation Cantona d'un Mondial de Beach soccer pour lequel était attendu l'aval du Directeur du Beach. Il n'est pas possible de participer hors une organisation internationale, vu que la Fédération est sollicitée sur une trentaine de tournois de ce type et qu'elle ne peut les financer. Ce qui n'empêche pas par ailleurs de se rapprocher des frères Cantona qui misent actuellement sur les événements beach.

- A. PEYTAVIN signale qu'elle est désignée sur le tournoi international de Beach en Pologne. Elle souhaiterait à dessein connaître les projets fédéraux de candidatures sur les organisations internationales.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président ALORO remercie l'assistance de sa présence et clôt la séance à 17H10.

Le Président
Jean-Paul ALORO

Le Secrétaire Général
Alain DE FABRY